

# Forum de la sécurité & de la santé au travail

Plateforme Web sécurité-santé au travail

Organisé par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) en collaboration avec l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'assurance accident (AAA) et ArcelorMittal, et parrainé par les ministères de la Santé, de la Sécurité sociale et du Travail et de l'Emploi, le Forum de la sécurité et de la santé au travail s'est déroulé le 28 avril 2010 à l'Institut de formation sectoriel bâtiment (IFSB) à Bettembourg dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. A cette occasion a été lancée officiellement la plateforme Web sécurité-santé au travail.

Rappelons que parmi les objectifs du Forum de la sécurité et de la santé au travail, il est essentiel que les entreprises partagent leurs expériences, s'assurent du bien-fondé de leurs pratiques et s'informent des nouveautés en matière de sécurité et de santé. Pour cela et afin de faire vivre dans le temps toutes les actions concernant la sécurité et la santé au travail, une plateforme Web a été créée.

Lors de la conférence de presse, sur le stand central dédié à la sécurité et à la santé au travail, des bornes multimédias interactives ont permis aux participants de prendre connaissance du contenu actualisé de la plateforme Web.

Portail national de la sécurité-santé au travail, cette plateforme réunit toutes les informations indispensables aux professionnels de la sécurité et de la santé au travail. À titre d'exemple, la rubrique « Bonnes pratiques » rassemble les contenus des boîtes à outils dispensés lors des ateliers organisés par les entreprises et aussi classés par thème; les témoignages des entreprises confrontées à tel type d'accident ou d'accident et leur façon de réagir face à telle ou telle situation. La richesse de ces échanges ne peut qu'améliorer le développement des stratégies liées à la sécurité au sein des entreprises par une prévention plus efficace car mieux



ciblée des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ces expériences sont ensuite reprises dans un « Flash sécurité » qui analysera les situations.

D'autres rubriques comme « Législation » propose un recueil de textes de lois et de règlements en matière de sécurité et de santé au travail ou comme « Documentation » qui permet de consulter, commander ou télécharger électroniquement de la documentation sur le sujet également.

La rubrique « Trajet, sécurisons-le! » reprend l'ensemble du site [www.trajet.lu](http://www.trajet.lu) dédié au thème de la sécurité sur les trajets reliant le domicile au lieu de travail. La rubrique « Prix sécurité-santé » permet aux entreprises de retrouver les prix auxquels elles peuvent prétendre en matière de sécurité-santé au travail, y compris le nouveau Prix Prévention 2011 que vient de lancer l'Association d'assurance accident (AAA).

Cette plateforme Web se veut être le lieu d'échanges par excellence pour toutes les entreprises luxembourgeoises concernant la problématique sécurité et santé au travail.

[www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu)